

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 9 JUN 2023

Par suite d'une convocation en date du 2 juin 2023, les membres composant le conseil municipal de la commune de Mont sur Monnet se sont réunis en date du 9 juin 2023, à la mairie de Mont sur Monnet à 20 heures sous la présidence de Mme Sandrine BONIN, Maire de la commune.

La convocation a été affichée le 2 juin 2023

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

- Approbation du compte rendu de la séance précédente
- Élections Sénatoriales
- Affouage
- Panneaux photovoltaïques
- Rapport des commissions
- Questions diverses

Présents : Mmes et MM. Sandrine BONIN, Maxime BOSNE, Pierre Yves DOUILLET, Nelly GAVAND, Manuel LIARDON, Valérie MARINESQUE, Fabien MOUGEOLLE, Fabienne PERNOT, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-7 et L.2121-17 DU Code général des collectivités territoriales.

Absent excusé : Lise GOUVIER, Karine CORNIER, Dominique RAMBOZ

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le conseil municipal a désigné Mme Fabienne PERNOT, pour remplir les fonctions de secrétaire.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Après lecture du PV de la dernière séance, il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

ELECTIONS SENATORIALES :

Un délégué titulaire et trois délégués suppléants devaient être élus pour procéder à l'élection des sénateurs, le dimanche 24 septembre 2023 à Lons le Saunier.

A 8 voix pour, Pierre-Yves DOUILLET a été élu délégué titulaire,

A 8 voix pour Valérie MARINESQUE, Sandrine BONIN et Maxime BOSNE ont été élus 1^{er} 2^e et 3^e délégués suppléant.

AFOUAGE

La commune demandera à l'ONF le nombre de stères possible afin de savoir si de l'affouage pourra être proposé aux habitants de la commune.

PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

SPV Energie du Plateau de Balerne, demande à la commune d'entrer dans le capital à hauteur de 2% (20€).

Après délibération le conseil vote pour l'entrée au capital – 7 pour – 1 abstention

RAPPORT DES COMMISSIONS

- ❖ Des visites du logement de la cure ont été organisées.
- ❖ Le syndicat des eaux est définitivement installé à Doucier.

QUESTIONS DIVERSES

- Néant.

Séance levée à 22h00

Le secrétaire de séance,
Fabienne PERNOT

